



RESEARCH

La place des littératures africaines dans six encyclopédies littéraires françaises 1959–2006

Karl Ågerup

Université de Göteborg, SE
karlagerup@gmail.com

Dans son article intitulé « La place des littératures africaines dans six encyclopédies littéraires françaises 1959–2006 », Karl Ågerup examine le regard porté dans les ouvrages encyclopédiques sur les littératures africaines en langue française du 20^e siècle. L'étude part du principe que les éditeurs de dictionnaire exercent une influence considérable sur le processus de canonisation, autant qu'ils reflètent les attitudes critiques de leurs temps. Ågerup conclut qu'à en juger par les encyclopédies étudiées, la place des littératures africaines reste marginale, bien que depuis 1959 leur place soit devenue plus centrale et plus intégrée et qu'elles soient de plus en plus traitées comme des médias culturels actifs comparables aux littératures du Nord. Ainsi la perspective comparée a, dans un certain degré, complété l'approche régionale selon laquelle les littératures du Sud seraient une matière à intérêt anthropologique et historique. Les problématiques des différentes approches sont discutées : l'eurocentrisme du discours orientaliste, les effets contreproductifs du discours bienveillant et le silence qui fait histoire.

Mots-clefs : canon; encyclopédie; littérature; francophone; postcolonial

In his article « La place des littératures africaines dans six encyclopédies littéraires françaises 1959–2006 » Karl Ågerup examines how French literary encyclopedia historicized African literature in French during the latter part of the 20th century. It is assumed that encyclopedic discourse constitutes a power exercise in that it reflects contemporary values and maintains these values moving forward. While it is still marginalized in relation to literature produced in France, African literature in French gets a more central and integrated position in recent dictionaries and is increasingly looked upon as active cultural media that represent aesthetical values. The encyclopedias have thus added a comparative approach to the “area studies”-angle from which many Western critics approached African literature in the fifties and sixties. Moreover, the problems of each approach to francophone African literature are discussed: the eurocentrism of orientalist discourse, the inefficiency of benevolent discourse, and the unproductivity of exclusion.

Keywords: canon; encyclopedia; literature; francophone; postcolonial

Introduction

La politique de la décolonisation laisse intacte une communauté linguistique : la francophonie est un fait historique et culturel qui continuera à s'imposer. De nos jours, des écrivains nés dans les anciennes colonies françaises reçoivent des prix littéraires prestigieux ; ils sont publiés et lus dans le monde entier. Cette « littérature-monde en français », pour reprendre l'expression du célèbre manifeste de l'année 2007, comprend une variété d'attitudes envers l'Occident (Barbery et al. 2007). Tandis que certains écrivains soulignent leur « négritude », leur identité culturelle avec les peuples noirs ou leur spécificité africaine, s'exprimant en opposition à l'Occident, d'autres cherchent à s'imposer sans articuler de nationalité, ethnicité ou appartenance culturelle, mais réclament plutôt d'être reconnus en tant qu'écrivains, tout simplement, comparables dans

l'ensemble aux écrivains occidentaux. De même, les champs critique et universitaire connaissent une diversité analogue. Parmi les Occidentaux qui s'intéressent aux littératures africaines, certains les étudient d'un point de vue esthétique et décontextualisé tandis que d'autres s'inscrivent plutôt, en s'efforçant de promouvoir à tout prix les littératures marginalisées, dans ce que Mikela Lundahl appelle le « discours bienveillant ». En soulignant les raisons éthiques pour lesquelles il faut lire et commenter ces littératures-là, et en les cataloguant sous des rubriques spécifiques, le discours bienveillant les condamne à une place en dehors de la littérature autosuffisante (Lundahl 2009: 46). De même, certains critiques jugent que la ligne de démarcation entre le Nord et le Sud reste intacte et que le canon littéraire reste inaccessible aux Africains, tandis que d'autres voient cette limite comme une fiction secondée par des critiques progressistes et par des écrivains qui, à défaut de talent littéraire, sont favorisés par un système de quota.

C'est dans ce climat politisé qu'il convient de situer la présente étude centrée sur la représentation des littératures africaines dans les encyclopédies littéraires françaises. Ce sont les historiens qui font l'histoire, comme le dit Michel-Rolp Trouillot dans *Silencing the Past* (Trouillot 1995). Quelle histoire font-ils donc, ces éditeurs et auteurs d'encyclopédie, des littératures africaines en français ? Dans quelle mesure les critiques progressistes ont-ils raison de déclarer que le monde occidental a censuré – et censure encore – les écrivains africains, et inversement, quels signes peut-on identifier d'une favorisation bienveillante des littératures africaines dans les ouvrages encyclopédiques ?

Le mot « encyclopédie », datant de 1532 et ayant le sens étymologique d'« ensemble complet de connaissances » (CNRTL), a été défini plus récemment comme un ouvrage « où l'on expose méthodiquement ou alphabétiquement l'ensemble des connaissances universelles » (Larousse). Nous partons du principe que l'encyclopédie en sa qualité de synthèse autorisée à longue durée exprime le canon littéraire. De cette façon le discours encyclopédique est capable de protéger et de déstabiliser les normes, de fortifier le canon et de l'entrouvrir. L'étude portera sur l'articulation et l'implication d'une ligne de démarcation entre le Nord et le Sud littéraires, entre un « nous » occidental et un « eux » africain ainsi que sur les tentatives de dissolution de cette limite. Les éditeurs d'encyclopédie littéraire ont-ils opté pour une disposition par régions qui réaffirme les limites géographiques et culturelles ou les œuvres du Nord et Sud sont-elles intégrées dans l'encyclopédie selon les mêmes principes ? Quels écrivains et quelles œuvres sont favorisés et comment sont motivés ces choix ?

En 1949, on peut noter la parution dans le deuxième tome de *Histoire de la littérature française* d'une brève partie qui évoque la littérature africaine. Sous la rubrique « Peinture des milieux/Les régions et l'empire », Henri Clouard affirme que pendant les premières décennies du 20^e siècle, la France « agrandie, épanouie sur des continents noirs et jaunes, appela naguère une brigade d'observateurs et de curieux à chercher littérature dans un nouveau monde d'espoirs et d'enthousiasmes » (Clouard 1949: 384). Ici, comme souvent dans les ouvrages d'histoire littéraire de cette époque-là, l'éditeur s'intéresse surtout aux écrivains européens qui écrivent sur l'Afrique. Le continent au sud est encore considéré comme un objet à découvrir plutôt qu'un foyer aux subjectivités littéraires à part entière.

Ce n'est que vers la fin de la guerre d'Algérie que les encyclopédies commencent vraiment à intégrer dans leurs synthèses les écrivains qui sont nés en Afrique. Pour cette raison, la période étudiée ne commence qu'avec *Une histoire vivante de la littérature d'aujourd'hui*, publiée en 1959 (De Boisdeffre 1959). Au total, le corpus est constitué de six ouvrages encyclopédiques portant sur la littérature en français du 20^e siècle, publiés entre 1959 et 2006. En dehors des chapitres qui portent explicitement sur les littératures africaines, nous avons porté une attention particulière sur les textes qui décrivent la façon dont les éditeurs ont organisé et sélectionné les écrivains et les œuvres. Ainsi nous avons spécialement examiné les préfaces et synthèses, ainsi que les titres et sous-titres. Puisque le but était d'examiner la représentation des littératures africaines dans les dictionnaires français, et plus précisément d'étudier leur place par rapport à la littérature occidentale, nous n'avons pas inclus les encyclopédies qui portent spécifiquement sur les littératures du Sud. C'est pourquoi ni le *Dictionnaire des auteurs maghrébins de langue française* (Dejeux 1984) ni le *Dictionnaire des écrivains francophones classiques* (Chaulet-Achour 2010) ne sont inclus dans l'étude. Nous avons également exclu le *Dictionnaire des écrivains contemporains de langue française par eux-mêmes* (Garcin 2004), qui, à en juger par l'introduction, n'a ni les prétentions d'universalité que nous recherchons ni l'ambition de présenter les écrivains les plus importants : seulement les écrivains qui ont souhaité écrire eux-mêmes leurs notices sont inclus. Plutôt qu'une encyclopédie littéraire au sens que nous avons précisé plus haut, le *Dictionnaire des écrivains contemporains de langue française par eux-mêmes* constituerait selon l'éditeur « une anthologie des écrivains par eux-mêmes, un autoportrait collectif de la littérature contemporaine et un répertoire d'adieux en forme d'aphorismes » (Garcin 2004: 7). De même, le *Dictionnaire littéraire des femmes de langue française de Marie de France à Marie NDiaye* a été omis pour une raison similaire :

plutôt que d'aspirer à rassembler sans discrimination les œuvres canoniques, le but de ce dictionnaire est de faire valoir la littérature écrite par des femmes (Makward & Cottenet-Hage 1996).

Cadre historique et théorique

Wole Soyinka a dévoilé que lorsqu'il s'offrait de donner une conférence à Churchill College sur la littérature contemporaine africaine, les responsables de la faculté de littérature lui avaient conseillé de s'adresser plutôt au département d'anthropologie (Moore-Gilbert 1997: 26). La conversation eut lieu en 1973, donc 13 ans avant que Soyinka reçoive le prix Nobel. Toutefois, l'expérience de Soyinka illustre bien la tradition occidentale de considérer les littératures africaines comme une matière à intérêt historique et ethnographique plutôt qu'esthétique. Par une analyse critique des textes écrits par des Occidentaux sur l'Orient, Edward W. Saïd relève dans *Orientalisme* la dimension politique et instrumentale du discours occidental portant sur un Orient mythique, un discours qu'il nomme « orientaliste » (Saïd 1978). Le terme « discours » ici s'entend dans la tradition de Michel Foucault qui dans *L'ordre du discours* a supposé que « dans toute société la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'évènement aléatoire, d'en esquiver la lourde, la redoutable matérialité » (Foucault 1971: 10–11). Les représentations que s'est fait l'Occident de l'Orient sont le résultat de processus conscients et inconscients qui font de l'Orient une matière exotique qu'il faut domestiquer. Ainsi Saïd accentue l'aspect politique du savoir tel qu'il a été relevé par Foucault dans l'essai susmentionné et dans *Archéologie du savoir* (Foucault 1969). L'hypothèse foucauldienne sur la relation entre le savoir et le pouvoir est centrale pour Saïd, qui part du principe que le « savoir » que l'Occident s'est construit sur l'Orient est le résultat d'un exercice de pouvoir. Dans cette logique, le mythe sur l'Orient, et ses littératures, est entretenu par cet exercice, qui s'effectue par des processus plus ou moins automatiques. En somme, Saïd identifie dans le discours occidental l'articulation d'une *différence absolue et systématique entre l'Occident et l'Orient* ainsi que des *abstractions sur l'Orient aux dépens des preuves concrètes de la réalité orientale contemporaine*: la matière orientale doit être traduite en une langue et une structure occidentales (Saïd 1978: 300–301). Bien que la majorité des exemples de Saïd proviennent d'une zone géographique qui s'étend de l'Égypte à l'Inde, il faut tenir compte du fait que son idée n'est pas d'étudier une région géographique mais d'en examiner la représentation occidentale, l'idée que nous, les Occidentaux, nous faisons de l'Orient. Ainsi le principe d'une *limite imaginée et protégée* entre l'Occident et l'Orient est transmutable au contexte francophone et à la dichotomie Nord-Sud. Saïd précise que l'orientalisme fait partie de la culture moderne intellectuelle: il en dit plus sur l'Occident que sur l'Orient (Saïd 1978: 12). Voilà encore une raison pour laquelle la théorie est convertible au contexte Nord-Sud: dans les deux cas, c'est l'aperçu occidental qui constitue la matière de l'étude. Il convient de rappeler que le modèle de Saïd vise à décrire cet aperçu non seulement sous sa forme littéraire mais aussi dans ses configurations scientifiques, économiques et sociologiques, y compris donc la configuration des encyclopédies littéraires (*ibid.*).

L'édition d'un dictionnaire est un acte linguistique à prétentions épistémologiques excessives: elle aspire à exprimer une vérité universelle. Les éditeurs et auteurs des dictionnaires littéraires exercent un pouvoir considérable en ce qu'ils influencent l'idée que le public se fait de la littérature, de ce qui est beau, bon et important, de ce qui vaut la lecture, de ce qu'est la littérature. La position des littératures africaines dans les dictionnaires français reflète ainsi la notion que l'Occident se fait de ces littératures-là; elle est à la fois le résultat de l'aperçu traditionnel, la manifestation de la notion contemporaine et le modèle à suivre dans l'avenir. Comme l'a révélé Pierre Bourdieu, la France a pu exercer un certain « impérialisme de l'universel », notamment dans sa politique coloniale, en affirmant la généralité de la littérature française, réclamant ainsi une position élevée dans le champ littéraire international (Bourdieu 1992a).

Dans le même esprit, Gayatri Shkravorty Spivak a attiré l'attention, dans « Can the Subaltern Speak? » sur le point de vue « eurocentriste » à partir duquel nous, les Occidentaux, regardons les femmes indiennes. Spivak dévoile notre incapacité à leur attribuer une subjectivité et notre tendance à décrire leur comportement comme déterminé par les traditions locales plutôt que par le tempérament de l'individu (Spivak 1988). S'émanciper de tels préjugés et changer le canon littéraire est un processus étendu. Dans un article portant sur le canon littéraire africain, János Riesz constate que:

la canonisation d'un auteur ou d'une œuvre est tout sauf « naturelle ». Elle est souvent, sinon toujours, le résultat d'un lent processus de maturation, de négociations, d'échanges d'arguments pour et contre. Un auteur peut accéder au panthéon des « classiques » assez rapidement et se voir exclu ensuite; ou, au contraire, sa réputation peut se frayer le chemin très lentement avant de s'établir sur des fondements solides. (Riesz 2011: 150–151)

Le pouvoir des institutions parisiennes dans ce processus a été souligné par Pascale Casanova, selon qui Paris est « la capitale de l'univers littéraire, la ville dotée du plus grand prestige littéraire du monde » (Casanova 1999: 41). Se basant sur les théories de Pierre Bourdieu portant sur le capital littéraire (Bourdieu 1992b), Casanova déclare que « la croyance dans la toute-puissance spécifique de Paris se diffuse littérairement dans le monde entier. Les descriptions de Paris faites par les étrangers et importées dans leur pays deviennent des véhicules de la croyance dans la littérarité de Paris » (Casanova 1999: 46). On ne s'étonne pas de voir que tous les dictionnaires de la présente étude sont édités à Paris. Encore faut-il se méfier d'aborder les littératures africaines par les mêmes modalités que les littératures du Nord. Ainsi Jean-Marc Moura se propose dans l'avant-propos du *Dictionnaire des écrivains francophones classiques* de marquer « les différences géographiques, culturelles, historiques, linguistiques et esthétiques » des œuvres francophones « afin de ne pas laisser croire qu'on peut les aborder, au plan de l'enseignement ou à celui de la recherche, exactement comme l'on étudierait le livre d'un écrivain de l'hexagone » (Moura 2010: 8). Cette affirmation répond à une critique répétitivement faite aux dictionnaires littéraires. Par exemple, Jean Dejeux dévoile dans son article « Les auteurs maghrébins de langue française dans les dictionnaires français » la tendance des dictionnaires à traiter négligemment les auteurs maghrébins et à mal orthographier leurs noms (Dejeux 1987). Les problématiques ne sont pas réservées aux encyclopédies traditionnelles éditées à Paris: Mohamadou Kane signale que même les dictionnaires spécialisés sur les littératures africaines oublient de citer des auteurs prééminents:

Comment expliquer le silence de l'excellent *Dictionnaire des œuvres littéraires négro-africaines de langue française* d'Ambroise Kom au sujet de nos premiers écrivains: Amadou Dugay Clédor Ndiaye, Bakary Diallo et, avant eux, les métis de Saint-Louis du Sénégal, l'abbé Boilat, Léopold Panet, Frédéric Carrère, Paul Holle, qui, les premiers, ont produit des œuvres littéraires modernes en Afrique noire de langue française? Sociologues, historiens, anthropologues semblent trouver plus d'intérêt à ces écrivains que les critiques de la littérature africaine. (Kane 1991: 10–11)

Le problème du traitement négligent des écrivains africains concerne-t-il tout un genre, voire toute une discipline? Dans *Death of a Discipline*, Spivak traite l'articulation des disciplines scientifiques et leur incapacité à étudier la parole de l'autochtone comme « média culturel actif » (« *active culture media* »). Spivak déclare que la pratique de l'étude des « aires culturelles » (« *area studies* ») fut inventée par l'administration américaine pour assurer le pouvoir occidental pendant la Guerre froide. En revanche, la littérature comparée fut le résultat de la vague migratoire des intellectuels européens qui fuyaient les régimes totalitaires (Spivak 2003: 3). Spivak souhaite que la perspective comparée, plutôt que de la remplacer, supplée la perspective des aires culturelles et que les littératures du Sud soient vues comme des médias culturels actifs:

The new step that I am proposing [...] would work to make the traditional linguistic sophistication of Comparative Literature supplement Area Studies (and history, anthropology, political theory, and sociology) by approaching the language of the other not only as « field » language. In the field of literature, we need to move from Anglophony, Lusophony, Teutophony, Francophony, et cetera. We must take the languages of the Southern Hemisphere as active cultural media rather than as objects of cultural study by the sanctioned ignorance of the metropolitan migrant. (Spivak 2003: 9)

Spivak remarque qu'il faut respecter la spécificité des littératures du Sud sans les séparer complètement des littératures du Nord. Les approches de la littérature comparée et des aires culturelles sont conciliables, conclut-elle (Spivak 2003: 15). Dans cette perspective, regardons de plus près comment sont décrites les littératures africaines dans les dictionnaires français pendant le dernier demi-siècle.

Ethnographie et orientalisme: les encyclopédies de la période 1959–1968

Comme indiqué ci-dessus, frayer de nouvelles voies dans les encyclopédies littéraires n'est pas chose facile. La nouveauté n'y est pas favorisée, comme elle l'est dans le discours de la critique journalistique. Au contraire, l'ancienneté, on le constate avec Pascale Casanova, « est un élément déterminant du capital littéraire: elle témoigne de la « richesse » – au sens de nombre de textes – mais aussi et surtout de la « noblesse » d'une littérature nationale, de son antériorité supposée ou affirmée par rapport à d'autres traditions nationales » (Casanova 1999: 28). Ainsi pendant la première moitié du 20^e siècle, les classiques franco-français monopolisent les dictionnaires même si la période colonialiste tire vers sa fin; les littératures francophones naissantes y sont peu représentées. En effet, ce n'est qu'après 1950 que les littératures africaines commencent à

s'affirmer dans les ouvrages encyclopédiques français de littérature. Suite aux efforts du cercle engagé autour de Sartre et d'autres groupes critiques et politiques, *Une histoire vivante de la littérature d'aujourd'hui: 1939–1959*, éditée par Pierre de Boisdeffre en 1959, laisse plus de place aux œuvres africaines que les ouvrages sortis pendant la première moitié du siècle. Si dans *Une histoire de la littérature française du symbolisme à nos jours*, qui fut publiée une décennie plus tôt, seulement deux pages étaient consacrées aux écrivains africains (Clouard 1949), de Boisdeffre leur attribue une dizaine – sur 775 – si l'on compte la section « Romanciers d'Afrique du Nord et de la Méditerranée » ainsi que « Poètes d'Outre-Mer ». Ces pages-là sont dominées par des écrivains blancs, mais sous le titre « Romanciers musulmans d'Afrique du Nord », de Boisdeffre cite de nombreux romanciers maghrébins dont la plupart écrivent des romans politiques ou examinent l'identité de leur peuple désorienté par le colonialisme. L'auteur conclut la section en demandant si la littérature musulmane saura reconnaître l'amitié française dont elle a besoin (de Boisdeffre 1959: 413). En ce qui concerne les poètes d'Outre-Mer, l'auteur déclare qu'ils se servent de la langue française pour contester le colon :

Nous avons déjà souligné à propos du roman ce phénomène surprenant, bien significatif de l'époque, ce *moment dialectique* de notre civilisation : nous avons donné notre langue à des hommes d'une autre race et ceux-ci s'en servent pour contester notre souveraineté, pour affirmer contre elle leur existence d'hommes et leur liberté. [...] Nos mots, devenus rebelles, se retournent contre nous. (de Boisdeffre 1959: 588)

Il vaut de noter l'utilisation du pronom « nous » pour désigner les Occidentaux qui se distinguent des poètes d'Outre-Mer – « hommes d'une autre race » – qui se servent de « nos mots » pour se révolter. Ce *nous*, donc, est un nous qui *possède* la langue, qui la *donne* à l'autre et la voit se retourner contre lui. De Boisdeffre affirme que la terre africaine est « marquée par notre génie » (de Boisdeffre 1959: 595). Il est vrai que la langue française a été introduite en Afrique suite à la politique de la colonisation. Elle a permis à la France de contrôler l'administration et l'éducation dans les colonies qui avaient leurs propres langues avant la colonisation. En favorisant dans le système scolaire les internats, les colons cherchaient, selon Oupoh Bruno Gnaoulé, à imposer le français aux jeunes même en dehors des salles. Gnaoulé affirme que la réforme « Jubelin » des internats :

marque le point de départ de la politique d'assimilation que la France appliquera dans ses colonies, et qui consistait essentiellement à faire table rase de tout ce qui était spécifiquement indigène. Il s'agissait, par le biais de l'école, de gagner les autochtones à la cause coloniale par des manuels au contenu particulièrement élogieux à l'égard de la France et de l'entreprise coloniale. [...] La seconde raison est qu'en écartant définitivement l'usage des langues locales dans l'enseignement colonial français au Sénégal et, par la suite, dans toutes les autres colonies d'AOF et d'AEF, la réforme Jubelin a également rendu impossible l'apparition de littératures écrites en langues africaines. (Gnaoulé 67)

Ainsi la politique linguistique dans les colonies a fait l'objet de controverse. *Une histoire vivante de la littérature d'aujourd'hui* sort à un moment de l'histoire particulièrement intéressant puisqu'on peut à ce moment concevoir la fin du colonialisme mais il est trop tôt pour en deviner les conséquences. De plus, la critique postcoloniale n'est encore qu'à ses débuts. En 1959, *Peau noire, masques blancs* de Franz Fanon et *Le portrait du colonisé* d'Albert Memmi étaient publiés mais l'Algérie n'avait pas encore eu son indépendance et la politique internationale de l'Europe occidentale était marquée par la guerre froide (Fanon 1952; Memmi 1957). De Boisdeffre déclare que le temps « où Kipling pouvait chanter les victoires de l'homme blanc » est fini et que le processus de décolonisation « semble maintenant irréversible » (de Boisdeffre 1959: 588). Il est encore trop tôt pour concevoir que la décolonisation aura des conséquences émancipatoires non seulement pour le colonisé mais aussi pour le colon. Ainsi de Boisdeffre constate que l'Européen « a perdu sa force et son prestige » (*ibid.*). En somme, *Une histoire vivante de la littérature d'aujourd'hui* transmet l'image d'un monde en transition dans la mesure où la portée de la littérature maghrébine et sa force politique ne peuvent plus être niées :

il convient de reconnaître l'importance de cette littérature dont l'apparition prend, selon le mot d'André Breton, « la valeur d'un signe des temps ». Ce que l'auteur de *l'Amour fou* disait d'Aimé Césaire – « c'est un noir qui est non seulement un noir, mais tout l'homme, qui en exprime toutes les interrogations, toutes les angoisses, tous les espoirs et toutes les extases et qui s'imposera de

plus en plus comme le prototype de la dignité » – pourrait s'appliquer à toute une poésie, malgache, africaine, algérienne, antillaise ou indienne. (de Boisdeffre 1959: 589)

En 1962, le *Dictionnaire de littérature contemporaine 1900–1962* se désigne comme objectif de rassembler « sans exclusive d'aucune sorte, les grands courants et les principales œuvres qui constituent l'essentiel de la production de notre époque » (de Boisdeffre 1962: 8). Le nouvel ouvrage édité par de Boisdeffre est principalement centré sur la littérature hexagonale et le chapitre, écrit par de Boisdeffre lui-même, sur « Le couple France-Étranger » met l'accent sur les écrivains britanniques et américains qui vivent à Paris (de Boisdeffre 1962: 19). Quatre pages sont consacrées à Kateb Yacine. Comme à l'accoutumée, cet écrivain algérien est placé sous la lettre « Y » bien que Yacine soit son prénom. On note aussi que le texte intitulé « Où va notre littérature » couvre la production en France sans examiner l'Afrique francophone. En général, les introductions et synthèses du *Dictionnaire de littérature contemporaine 1900–1962*, organisés par genre, s'occupent plutôt de la littérature hexagonale. Les deux ouvrages édités par de Boisdeffre en 1959 et 1962 respectivement se ressemblent en ce qu'ils reflètent une vision principalement eurocentriste.

En 1968, Larousse publie *Littérature française* en deux tomes. La littérature africaine est octroyée trois pages grand format à la fin de l'ouvrage. Sous la rubrique « De la méditerranée à l'océan indien », Auguste Viatte présente la littérature africaine dans une perspective régionale : les littératures non-hexagonales sont présentées comme des aires culturelles séparées (cf. Spivak 2003). Les sous-titres, illustrant cette approche-là, sont d'ordre géographique : « L'Afrique noire », « L'océan indien », « Le Maghreb » et « La littérature française d'Égypte et du Liban ». Les théoriciens cités sont des africanistes ; on est loin encore d'appliquer une méthode comparée sur les littératures africaines (Viatte 1968: 398–400). Reflétant l'esprit de l'époque, Viatte déclare dès le début que « [l']africanisme littéraire, en Haïti, aux petites Antilles et en Afrique, a germé presque simultanément, pour les mêmes causes, et grâce aux mêmes hommes, qui se sont rencontrés à Paris » (Viatte 1968: 398). À quelques exceptions près, les œuvres africaines ne sont pas étudiées mais Viatte catalogue les écrivains par région et compare les régions entre elles. Ainsi l'île Maurice, par exemple, a une littérature « beaucoup plus ancienne que celle de Madagascar » (Viatte 1968: 399). « L'influence la plus profonde » dans les territoires de l'océan indien a été exercée, selon Viatte, par Robert Edward Hart, un poète d'héritage anglo-saxonne et française (Viatte 1968: 399–400). Viatte rapproche la littérature africaine de la littérature européenne en soulignant, par exemple, le « métissage culturel » de Léopold Senghor qui, grâce aux études qu'il a faites en France, a su intégrer des valeurs africaines dans un humanisme européen : « Dans ses vers, un lyrisme ample, grave et tendre, charrie les mots locaux et sert d'accompagnement aux instruments de musique africains, comme jadis, chez nous, les chants des trouvères » (Viatte 1968: 398). De même, Viatte accentue les côtés exotiques et sensuels de la littérature sénégalaise : « Le poème, souvent, fait corps avec la danse et le spectacle, et le théâtre semble ainsi destiné à un avenir prometteur » (*ibid.*). Quant aux œuvres en prose, le récit simple que donne Camara Laye de son enfance se fait remarquer comme un chef d'œuvre. On constate que Viatte, quand il résume les qualités des littératures de l'Afrique noire, soulève leur simplicité, sensualité, corporalité et sens du rythme.

En ce qui concerne l'Afrique du Nord, la perspective reste régionale sauf pour certains écrivains français qui, « observant à leurs côtés les mœurs musulmanes, introduisaient dans nos lettres des thèmes nouveaux » (Viatte 1968: 400). Ainsi, Viatte signale que la littérature africaine en français n'est pas seulement le symptôme de la colonisation mais qu'elle peut aussi enrichir la production littéraire des Français. Quant aux Nord-Africains eux-mêmes, Viatte déclare qu'ils écrivaient pendant la guerre d'Algérie des textes anticoloniaux et révolutionnaires. Ayant vu la fin de la guerre, Viatte affirme : « Une fois l'indépendance acquise, cette littérature engagée, privée de son aliment principal, devait souvent tourner au genre spécifiquement oriental qu'est la parabole » (*ibid.*).

En somme, sur ces trois pages grand format consacrées aux littératures africaines, Auguste Viatte représente le continent africain, comme l'avait fait avant lui Pierre de Boisdeffre, comme un terroir à ensemer : « les graines parties de France ont porté fruit sur d'autres continents. » (*ibid.*). Viatte déclare que les influences franco-françaises ont fourni « aux sentiments nationaux qui s'éveillaient un moyen de se définir et de s'extérioriser. Les qualités de notre langue, affinée au cours des siècles par les ouvriers de la pensée, contribuaient à cette prise de conscience ». Viatte ajoute que les anciennes colonies ont ensuite élaboré les qualités de la langue française « chacune à son tour, selon son génie propre » (*ibid.*). On peut donc constater que les encyclopédies sorties entre 1959 et 1968 octroient peu de place aux littératures africaines en français. De plus, le discours encyclopédique tel qu'il se manifeste dans les ouvrages publiés sous la direction de Boisdeffre, Adam, Lerminier et Morot-Sir, est encore relativement ethnographique et manque de perspectives comparées.

Coordination, bienveillance, eurocentrisme (1985–2006)

En 1985, la maison Bordas publie une encyclopédie alphabétique éditée par Henri Lemaître, intitulée *Dictionnaire Bordas de Littérature française et francophone* (Lemaître 1985). Puisque le dictionnaire liste les écrivains par ordre alphabétique, les Africains sont étalés dans le livre et le nombre de pages concédées à eux est difficile à déterminer. En revanche, le titre de l'ouvrage fait entendre une intention explicite d'inclure la littérature francophone dans le dictionnaire. Toutefois, la conjonction de coordination (« française et francophone ») implique une certaine différence entre ces deux littératures : la littérature française, dans cette optique, n'inclut pas nécessairement la littérature francophone. Ce choix éditorial exprime à la fois une réalité linguistique à ce moment – la littérature francophone était encore vue comme différente. Il est intéressant de noter que, pour l'édition de 2003, Bordas a changé le titre en *Dictionnaire Bordas de Littérature française* – même s'il couvre toujours les littératures non-hexagonales (Lemaître 2003). Lemaître, spécialiste de Nerval et de Baudelaire, communique dans son avant-propos l'ambition « d'individualiser l'approche de chaque écrivain et de ses œuvres, et de le situer dans une perspective historique et esthétique » (Lemaître 1985: ix). Lemaître se propose également de « couvrir la totalité du domaine littéraire français, des origines à nos jours, en y incluant naturellement, auprès de la littérature occidentale les littératures dites 'francophones' » (*ibid.*). Le choix des mots est intéressant : Lemaître inclut « naturellement » les littératures « dites » francophones, comme pour dire que pour lui les deux catégories se valent. Le climat a donc changé depuis les années 1960 et il faut rappeler la publication des livres de Foucault et Saïd dans l'intervalle.

Le *Robert des grands écrivains de langue française* paraît en l'an 2000 sous la direction de Philippe Hamon et Denis Roger-Vasselín. L'édition et la publication de cet ouvrage constituent un acte de canonisation explicite puisqu'il prétend rassembler « les 150 auteurs qui, révélant la diversité et la vitalité de la littérature d'expression française, illustrent précisément « toute la richesse de la langue » – devise des Dictionnaires Le Robert » (Hamon & Roger-Vasselín 2000: ix). Le critère de sélection décisif a été l'adjectif « monumental » (*ibid.*). De même, les éditeurs ont « veillé à respecter certains équilibres » dont celui des « lieux » (*ibid.*). Dans la préface, Hamon et Roger-Vasselín affirment : « notre souci de ne pas oublier les auteurs de langue française « non hexagonaux » nous a conduit à renforcer cette vigilante sélectivité, puisque 10 écrivains francophones – de Césaire à Verhaeren en passant par Maeterlinck, Ramuz et Senghor – figurent parmi la centaine d'auteurs retenus pour les XIX^e et XX^e siècles » (*ibid.*). Les éditeurs font donc une politique explicite d'inclusion pour augmenter le nombre d'écrivains nés en dehors de la France hexagonale. Pourtant, ils n'incluent pas plus de deux écrivains nés en Afrique, dont Kateb Yacine qui trouve enfin sa juste place sous la lettre « K » (Hamon & Roger-Vasselín 2000: 648). D'après les éditeurs, le *Robert des grands écrivains de langue française* aspire donc à niveler la domination de la France hexagonale. Toutefois, lorsque les éditeurs expriment leur ambition de favoriser les minorités, ils articulent et reproduisent par là même la hiérarchie Nord-Sud qu'ils disent combattre. Ainsi le piège du « discours bienveillant » (Lundahl 2009: 46) se manifeste dans la préface de Hamon et Roger-Vasselín : l'acte de « respecter certains équilibres » et de s'efforcer « de ne pas oublier » les auteurs africains révèlent que les raisons esthétiques ne suffisent pas et que la littérature africaine bénéficie d'un système de quota. Néanmoins, comme l'évolution du canon littéraire est lente et tardive, l'aspiration d'élargir le canon à des écrivains « périphériques » est compréhensible. Les éditeurs sont conscients que leur dictionnaire risque de reproduire automatiquement l'ancien canon et de soutenir l'hégémonie établie. Le dialogue sur le processus de la canonisation et la mise en conscience des problèmes qui y sont associés sont nécessaires pour toute société qui souhaite s'ouvrir vers de nouveaux territoires culturels. Il ne s'agit pas de « politiser » le canon mais de rester conscient de la machine politique en marche. Que nous le voulions ou non, nous sommes *dans* la politique, « we are *in* politics », comme le déclare Spivak dans *Death of a Discipline* (Spivak 2003: 4).

L'*Histoire de la France littéraire* en trois tomes est sortie en 2006 aux Presses Universitaires de France (Prigent, Berthier & Jarrety 2006). On se demande d'abord comment il faut interpréter l'expression de la « France littéraire » : les littératures produites dans les colonies africaines ont-elles sous cette rubrique une place ou non ? En effet le choix du titre et le sens qu'on y attribue est déjà un acte de canonisation. À en juger par le troisième tome de *Histoire de la France littéraire*, qui porte sur les 19^e et 20^e siècles, à savoir la période où les littératures africaines francophones commencent à se disperser, les éditeurs n'ont pas opté pour une définition large de « la France littéraire ». À l'exception de Camus, les écrivains nés en Afrique sont à peine évoqués. Les éditeurs reproduisent plutôt la notion que la France littéraire se limite à l'Occident. Aborder la littérature francophone à partir du modèle décrit dans *Death of a Discipline* (Spivak 2003) serait développer une sensibilité à la réalité africaine sans faire de discours bienveillant et de regarder les littératures africaines non comme des produits essentiellement autres mais comme des media culturels actifs. *Histoire de la France littéraire* se contente de reproduire le canon occidental.

Conclusion

L'étude des encyclopédies nous a permis d'examiner plusieurs questions de portée postcoloniale. D'abord, nous avons étudié le degré d'ouverture du canon français aux littératures africaines francophones. La disposition des encyclopédies est un paramètre particulièrement pertinent puisque, selon les définitions traditionnelles que nous avons citées en introduction, elles prétendent exposer l'ensemble des connaissances universelles. Ensuite, nous avons étudié l'articulation et la renégociation d'une limite entre le Nord et le Sud littéraires. Enfin, suite à l'appel de Gayatri Shakravorty Spivak à une approche comparée qui regarde les littératures émergentes comme des médias culturels actifs plutôt que des artefacts régionaux et anthropologiques, nous nous sommes demandé dans quelle mesure les encyclopédies littéraires respectent les spécificités des littératures africaines tout en les décrivant selon les mêmes principes que les littératures occidentales.

On constate que les trois encyclopédies éditées par Pierre de Boisdeffre et Auguste Viatte datant de la période 1959–68 sont marquées par une rhétorique eurocentriste qui souligne des différences de race, de prestige et de génie entre le Nord et le Sud. De même, elles se distinguent par l'articulation d'un *nous occidental* qui a donné sa langue au Sud et l'a ensemencé d'un potentiel littéraire. Ce discours-là prend parfois un air nostalgique, surtout dans les ouvrages édités par de Boisdeffre, comme si la période coloniale était à regretter sur le plan culturel. En revanche, les ouvrages plus récents dirigés par Henri Lemaître, Philippe Hamon et Denis Roger-Vasselin démontrent plus de sensibilité et préoccupation postcoloniales. Prudents dans leurs paroles, ils s'efforcent de trouver un équilibre entre le conservatisme et le libéralisme, entre le respect pour la tradition et le besoin d'ouvrir le canon aux diversités internationales. Ce discours à tendance bienveillante est problématique dans la mesure où il sous-entend que les littératures africaines ne pourraient pas entrer dans le canon par leurs propres moyens. Cette crainte est certainement fondée sur une réalité historique d'autant plus que pragmatiquement elle risque de dévaloriser la littérature plutôt que de la soulever. Rappelons que la position des littératures francophones sur le champ littéraire français ne dépend pas uniquement des dictionnaires : elle est assujettie à un dialogue continu qui implique bien des institutions et fonctions dans la vie culturelle en France aussi bien qu'ailleurs. Les maisons d'édition créent des séries spéciales pour les œuvres francophones et les universités occidentales se réorganisent successivement pour promouvoir les littératures émergentes. L'épithète de « francophone », qui aurait pu réunir tous les écrivains qui publient en français, est repoussée par nombre d'écrivains – occidentaux et autres – puisque considérée comme de second rang. Dans cette optique, lorsque les écrivains africains et leurs porte-paroles bienveillants cherchent à obtenir l'appellation « français », ils soutiennent la hiérarchie traditionnelle autant qu'ils ne la subvertissent. Toutefois, la politique conservatrice exercée par les éditeurs de l'*Histoire de la France littéraire* opère dans la direction de fermer le canon aux littératures du Sud et risque ainsi d'exclure du champ culturel prestigieux des influences qui auraient pu se montrer fructueuses. Encore faut-il constater que la tendance globale de la période étudiée est que la place des littératures africaines est devenue plus centrale et plus intégrée dans l'exposition des littératures hexagonales. En dernier point, précisons que les littératures africaines sont vers la fin de la période généralement traitées comme des médias culturels actifs plutôt que comme des expressions ethnographiques.

Déclaration de conflit d'intérêts

L'auteur n'a aucun intérêt concurrent à déclarer.

Bibliographie

Encyclopédies étudiées

Adam, A., Lerminier, G., & Morot-Sir, E. (eds.) (1968). *Littérature française*. Paris : Larousse.

De Boisdeffre, P. (1959). *Une histoire vivante de la littérature d'aujourd'hui : 1939–1959*. Paris : Le livre contemporain.

De Boisdeffre, P. (ed.) (1962). *Dictionnaire de littérature contemporaine 1900–1962*. Paris : Éditions universitaires.

Hamon, P., & Roger-Vasselin, D. (eds.) (2000). *Le Robert des grands écrivains de langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert.

Lemaître, H. (ed.) (1985). *Dictionnaire Bordas de littérature française et francophone*. Paris : Bordas.

Prigent, M., Bertier, P., & Jarrety, M. (eds.) (2006). *Histoire de la France littéraire. Tome 3, Modernités : XIXe–XXe siècle*. Paris : PUF.

Autres ouvrages cités

- Barbery, M.**, et al. (2007). Pour une littérature-monde en français. In : *Le Monde des Livres*, 15 mars 2007. http://www.lemonde.fr/livres/article/2007/03/15/des-ecrivains-plaident-pour-un-roman-en-francais-ouvert-sur-le-monde_883572_3260.html consulté 27 juin 2017.
- Bourdieu, P.** (1992a). Deux impérialismes de l'universel. In : Fauré, C., & Bishop, T. (eds.), *L'Amérique des Français*. Paris : François Bourin.
- Bourdieu, P.** (1992b). *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*. Paris : Seuil.
- Casanova, P.** (1999). *La république mondiale des lettres*. Paris : Seuil.
- Chaulet-Achour, C.** (2010). *Dictionnaire des écrivains francophones classique*. Paris : Honoré Champion.
- Clouard, H.** (1949). *Histoire de la littérature française du symbolisme à nos jours*. Paris : Albin Michel.
- CNRTL.** (2017). Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, Centre National de la Recherche Scientifique, Nancy Université. <http://www.cnrtl.fr/etymologie/encyclopedie> Consulté 13 juin 2017.
- Dejeux, J.** (1984). *Dictionnaire des auteurs maghrébins de langue française*. Paris : Karthala.
- Dejeux, J.** (1987). Les auteurs maghrébins de langue française dans les dictionnaires français. In : *Présence Francophone*, 30, 17–34.
- Fanon, F.** (1952). *Peau noire, masques blancs*. Paris : Seuil.
- Foucault, M.** (1969). *Archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- Foucault, M.** (1971). *L'ordre du discours*. Paris : Gallimard.
- Garcin, J.** (ed.) (2004). *Dictionnaire des écrivains contemporains de langue française par eux-mêmes*. Paris : Éditions Mille et une nuits.
- Gnaoulé, O. B.** (2015). Histoire littéraire et littératures africaines. In : *Cahiers du GRELCEF*, 7, 65–84.
- Kane, M.** (1991). Sur l'histoire littéraire de l'Afrique subsaharienne francophone. In : *Études littéraires*, 242, 9–28. DOI: <https://doi.org/10.7202/500964ar>
- Larousse.** (2017). *Larousse Dictionnaires de Français, « Encyclopédie »*. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/encyclopedie/29286?q=encyclopedie#29163> consulté 10 juin 2017.
- Lemaître, H.** (ed.) (2003). *Dictionnaire Bordas de littérature française*. Paris : Bordas.
- Lundahl, M.** (2009). Kanon och demokrati. In : Leppänen, K., & Lundahl, M. (eds.), *Kanon ifrågasatt. Kanoniseringsprocesser och makten över vetandet*. Möklinta : Gidlunds.
- Makward, C., & Cottenet-Hage, M.** (1996). *Dictionnaire littéraire des femmes de langue française de Marie de France à Marie NDiaye*. Paris : Karthala.
- Memmi, A.** (1957). *Le portrait du colonisé*. Paris : Gallimard.
- Moore-Gilbert, B.** (1997). *Postcolonial Theory*. London : Verso.
- Moura, J.-M.** (2010). Avant-propos. In : Chaulet-Achour, C. (ed.), *Dictionnaire des écrivains francophones classique*. Paris : Honoré Champion.
- Riesz, J.** (2011). À propos des « classiques africains » : quels modèles pour un canon des littératures africaines ? In : *Études littéraires africaines*, 32, 147–156.
- Saïd, E. W.** (1978). *Orientalism. Western Conceptions of the Orient*. London : Penguin.
- Spivak, G. C.** (1988). Can the Subaltern Speak ? In : Nelson, C., & Grossberg, L. (eds.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, 271–313. Champaign : University of Illinois Press. DOI: https://doi.org/10.1007/978-1-349-19059-1_20
- Spivak, G. C.** (2003). *Death of a Discipline*. Columbia University Press.
- Trouillot, M.-R.** (1995). *Silencing the Past : Power and the Production of History*. Boston : Beacon Press.
- Viatte, A.** (1968). De la méditerranée à l'océan indien. In : Adam, A., Lerminier, G., & Morot-Sir, E. (eds.), *Littérature française*. Paris : Larousse.

How to cite this article: Ågerup, K. (2018). La place des littératures africaines dans six encyclopédies littéraires françaises 1959–2006. *Nordic Journal of Francophone Studies/Revue nordique des études francophones*, 1(1), pp. 36–44, DOI: <https://doi.org/10.16993/rnef.1>

Submitted: 31 October 2017 **Accepted:** 11 April 2018 **Published:** 29 May 2018

Copyright: © 2018 The Author(s). This is an open-access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution 4.0 International License (CC-BY 4.0), which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited. See <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>.



Nordic Journal of Francophone Studies/Revue nordique des études francophones is a peer-reviewed open access journal published by Stockholm University Press.

OPEN ACCESS